

La réhabilitation des ouvrages littoraux de Caen la mer se poursuit

La Communauté urbaine a engagé des travaux pour réparer les digues et ouvrages littoraux entre Ouistreham et Lion-sur-Mer. La première partie de l'opération a débuté fin 2020 et se poursuivra jusqu'en avril 2022.

POURQUOI AVOIR ENGAGÉ DES TRAVAUX SUR LES OUVRAGES LITTORAUX SUR LA CÔTE ?

Certains équipements, soumis à la force de la mer et aux tempêtes, avaient besoin d'être **renforcés** rapidement. Les ouvrages n'étant pas de même nature selon les communes (digue de terre et béton, cordon dunaire), plusieurs types de travaux ont dû être entrepris.

BIENTÔT LA FIN DE LA PREMIÈRE PHASE

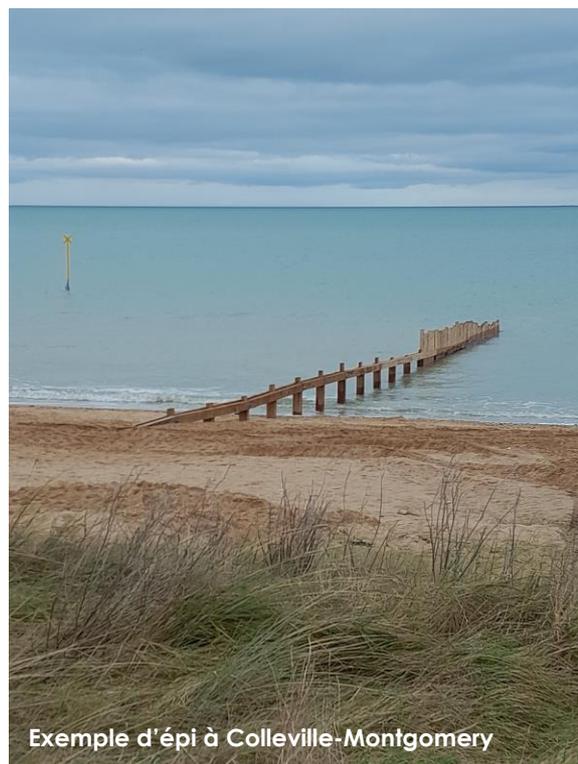
L'objectif de la première partie des travaux était de reprendre les jointures, réparer les fissures depuis le deuxième poste de secours de Ouistreham jusqu'à Colleville-Montgomery. **Les épis**, ces barrières en bois installées en mer, utiles pour freiner le transport du sable et reconstruire la plage, ont fait l'objet de réparation à Ouistreham - Riva-Bella et Lion-sur-Mer. En effet, plus une plage est large et moins elle est soumise à l'érosion. Aussi, à Hermanville-sur-Mer, la conduite d'évacuation des eaux pluviales à la mer a été réparée. Ce qui n'avait pas été fait depuis 30 ans.

Enfin, du côté de Colleville-Montgomery, il a fallu **conforter la dune** en apportant du sable et en plantant des végétaux. Suite à des tempêtes survenues fin 2021 - début 2022, de nouveaux travaux de protection ont été réalisés en créant des « épis » sommaires perpendiculaires au pied de dune.

Au total, **près de 40 ouvrages auront été réparés par Caen la mer** dans cette première phase de travaux pour un coût total de 1.9M€.

ET APRÈS ?

La dernière phase de travaux aura lieu de 2023 et 2024 et comprendra la réparation des épis dégradés à Hermanville-sur-Mer, la réparation de deux épis à Lion-sur-Mer, un à Ouistreham-Riva-Bella et la réparation de la cale de mise à l'eau à Colleville-Montgomery. Le tout pour un montant de travaux estimé à 1.1M€.



Exemple d'épi à Colleville-Montgomery

GLOSSAIRE :

- **Épi** : ouvrage hydraulique qui a pour objectif de freiner le transport de sable. Sur le littoral de Caen la mer, à une ou deux exceptions près, ces épis sont des "barrières" en bois perpendiculaires au front de mer.
- **Émissaire** : conduite d'évacuation des eaux pluviales à la mer.
- **Confortement de la dune** : consolidation ou renforcement par apport de sable et plantation de végétaux.